

FABRIQUE POLA
CONTACT PRESSE

Vanessa Daems

8, rue Corneille
33300 Bordeaux
communication@pola.fr
+33 (0)6 74 14 31 60



CRÉATION D'UNE PERMANENCE D'AIDE ET DE CONSEILS JURIDIQUES À DESTINATION DES ARTISTES INDÉPENDANTS ET DES ASSOCIATIONS CULTURELLES EN VOIE DE STRUCTURATION

TOUS LES MERCREDIS MATINS DE 9H30 À 12H00 À LA FABRIQUE POLA 8 RUE CORNEILLE 33300 BDX

Depuis sa création, POLA souhaite développer un accompagnement professionnalisant à destination de ses membres & ouvert aux artistes et acteurs culturels locaux, par la création d'un pôle d'accompagnement de gestion et de suivi administratif.

En 2011, POLA sera correspondant régional pour la Maison des Artistes.

Dans le cadre de la création de ce pôle d'accompagnement, en partenariat avec l'association PLATEFORMES, une permanence juridique est organisée tous les mercredis matins (de 09h30 à 12h30) dans les locaux de POLA, en présence d'Olivier RAMOUL spécialiste de toutes les questions relatives à l'activité culturelle et artistique.

CONTENU

Conseils sur les statuts
Conseils sur les contrats
Conseils sur les droits d'auteur
Conseils sur la fiscalité
Conseils sur les régimes sociaux
Suivi judiciaire

TARIFS ET INSCRIPTION

Adhésion obligatoire auprès de l'association professionnelle PLATEFORMES :
50 euros par an dont 25 € pris en charge par POLA, donnant droit à une première consultation juridique.

Prestation:
50 euros / heure par la suite.

Prendre impérativement rdv :
Par mail à coordination@pola.fr
Ou par téléphone au 05 56 37 96 04